



ASSOCIATION des USAGERS de la ligne PARIS – DREUX
Mairie de Septeuil – Place de la Mairie – 78 790 SEPTEUIL

LETTRE OUVERTE à l'attention de :

**Monsieur le Ministre des Transports,
Messieurs les Elus territoriaux,
Monsieur le Président du Conseil Régional IDF,
Monsieur le Président du STIF,
Monsieur le Président de RFF,
Messieurs les Elus locaux,
Messieurs les Elus Communautaires,
Monsieur le Président de la SNCF,**

ainsi que de toutes les personnes susceptibles de contribuer à l'amélioration de nos transports en commun.

Monsieur le Ministre, Messieurs les représentants des collectivités territoriales, Messieurs les élus communautaires.

L'Association des Usagers de la ligne Paris Dreux souhaite appeler votre attention sur les difficultés rencontrées par les habitants de la grande périphérie francilienne qui, aujourd'hui, ne parviennent plus à accéder au transport ferroviaire sereinement, en raison d'une absence de prise en considération de l'accroissement démographique.

Sur la ligne Paris Dreux, l'accès aux espaces de stationnement mis à disposition des habitants se raréfie drastiquement, d'aucuns en appellent désormais à une sélection par l'argent qui permettrait aux plus aisés d'accéder aux places de parkings rendues payantes, tandis que les petites CSP déjà fortement touchées par la crise devraient se débrouiller.

Le STIF veut aujourd'hui faire payer les parkings pour que les voyageurs utilisent les transports en communs pour rejoindre les gares.

A courte vue, l'intention est louable ; mais pour nos communes rurales, qui ne disposent pas de transports en commun à une fréquence suffisante pour accéder à ces gares, cela revient à une **double peine** :

- être obligés de prendre les véhicules personnels pour rejoindre les gares ;
- et payer en plus pour l'insuffisance drastique du service en acquittant des parkings exorbitants...

Cela montre que les décisions ne se prennent qu'avec des représentants parisiens et périurbains qui n'ont aucune conscience des réalités des territoires ruraux de l'Île de France, lesquels n'en peuvent plus d'être des terres d'exclusion !

Cela questionne la légitimité de cette représentation régionale qui évince ou oublie trop aisément nos réalités quotidiennes. Comment peut-elle cautionner qu'on paye encore 30€ de plus par mois quand on est étudiant ou au RSA !

Cela appelle une vive réaction de la part des habitants concernés qui peinent à accéder au travail ou aux études dans des conditions égalitaires et qui en viennent à perdre leurs emplois ou rater leurs examens à force de manquements dans le service public destiné à leur mobilité.

Cela devrait aussi être porté par les élus de proximité auxquels nous habitants avons fait confiance et qui n'ont pas tous, jusqu'à présent, relayé la pénibilité de nos trajets, ni les risques -notamment sur l'emploi- que représente ce malthusianisme francilien incarné par cette inadaptation des décisions du STIF !

Mais il est indéniable qu'aujourd'hui les communautés de communes ne sont pas au rendez-vous pour s'emparer du sujet. Il a fallu attendre les élections municipales et la constitution de ces entités, il a fallu attendre la structuration des commissions, il faut attendre qu'elles se réunissent et éventuellement daignent nous entendre ou prennent un jour en considération ces difficultés qui vont croissantes...

Force est de constater qu'en un an la situation s'est dégradée sans qu'aucune action n'ait été ni conduite, ni suivie d'effet.

Attend-t-on un pourrissement de la situation pour rendre acceptable le paiement des parkings ?

Cela en dit long sur le sens de l'intérêt général !

Aupadre souhaite donc rappeler que la situation devient urgente, que désormais les parkings sont saturés dès 8 heures du matin sur les gares de Garancières, Montfort-Méré ou Villiers-Neauphle, notamment du fait d'un afflux d'habitants des départements 27 28 et alentours, où les parkings ont déjà été externalisés à des prestataires et rendus payants !

Les administrés de proximité laissent désormais leur voiture sur le bas-côté de la route, sur les trottoirs ou à peu près n'importe où, pourvu qu'ils puissent prendre leur train et aller travailler, ce qui n'est ni serein, ni correct.

L'association rappelle aussi que les municipalités, le Conseil général, RFF et la SNCF sont propriétaires de terrains plus ou moins vagues alentours et que ces collectivités ou opérateurs doivent se souvenir des besoins des contribuables qui les financent avant de viser une opération immobilière fructueuse. Les solutions existent, il faut les exploiter.

Elle en appelle aussi à l'Etat, Monsieur le ministre, pour qu'une issue soit trouvée au milieu de cette balkanisation des compétences qui fait que depuis 3 ans que nous alertons sur cette question aucune solution satisfaisante n'a pu être trouvée. Elle vous remercie de lui indiquer les mesures prises pour enjoindre vos opérateurs à trouver une solution aux côtés des élus locaux qu'il convient d'accompagner, tant leur lenteur atteste de leur difficulté à prendre en charge la question.

Elle en appelle enfin au STIF pour qu'il comprenne à quel point une décision de cofinancement des stationnements est génératrice d'exclusion, dès lors que le service de rattachement aux gares est inefficace et pour qu'il prenne enfin les mesures qui s'imposent : celles d'étendre le nombre de places en fonction des besoins.

**La posture et le mandat d'AUPADRE sont simples,
explicables et peu contestables :**

La carte intégrale ou imagin'R ou à la journée... comprennent les services de rattachement aux gares, le prix des bus est inclus dans la tarification.


Puisqu'il n'y a pas assez de bus pour rallier à la même fréquence que les trains nos communes, ces titres de transport doivent comprendre le stationnement aux alentours des gares.

Aupadre remercie par avance chaque collectivité sollicitée par la présente lettre (dont le caractère ouvert répond à la volonté de transparence) de bien vouloir lui transmettre ses éléments d'analyse au regard de cette demande simple. Elle se chargera de les rendre publics au plus grand nombre d'utilisateurs et électeurs de la ligne.

Nous vous prions de recevoir, Messieurs, l'expression de nos sentiments respectueux.

**Pour les Membres de l'Association
Pour les Usagers-clients de la ligne**

Le Président d'AUPADRE



Jean-Marie BERTRAND